

# Bientôt 12 éoliennes de 180 mètres de haut à Pommiers et Amions !



## Deux projets de parcs industriels éoliens en cours sur le territoire des vals d'Aix et d'Isable

Quelques propriétaires fonciers (gros et petits) ont été démarchés discrètement il y a plusieurs mois par une société de prospection éolienne, Vent d'Oc, petite filiale d'une filiale, elle-même filiale d'un groupe privé allemand...

A cette occasion ces « heureux » élus, se sont vu proposer individuellement une promesse de bail emphytéotique de 25 ans les engageant unilatéralement à louer pour quelques milliers d'euros par an quelques ares de leur champ ou de leur bois. Aubaine inespérée !

Ces surfaces, morceaux de parcelles de 1000 m<sup>2</sup>, une fois louées devraient recevoir chacune une éolienne géante dont le rotor tournerait à 120 m de haut et dont l'hélice culminerait à 180 m !

Pour initier ces projets, la discrétion est alors de mise. Les prospecteurs de Vent d'Oc contactent bien en amont les propriétaires qui n'ont pas forcément l'expertise ni l'accès à des informations contradictoires. Il faut aller vite et se décider à signer rapidement, avant les autres, pour avoir une chance de toucher cette rente venue du ciel, pas le temps de vraiment s'informer ni de se renseigner en profondeur sur les implications à long terme d'un tel engagement. On veut croire au rêve trop beau... Et on espère que notre parcelle, ou mieux nos parcelles, seront choisies par Vents d'Oc...

Mais voilà, il n'y en aura pas pour tout le monde, seulement une dizaine sur la centaine de propriétaires prospectés par projet se verront confirmer leur promesse de bail et toucheront ce qu'ils pensent être un jack pot ! Les propriétaires non retenus et dépités se contenteront comme les autres riverains des nuisances nombreuses, provoquées par les chantiers de construction des parcs éoliens puis par le fonctionnement de ces pylônes portant des rotors de plusieurs tonnes aux hélices géantes, dont les extrémités des pales tournent à 300 km/h et dont les vibrations graves se propagent dans l'air sur plusieurs kilomètres, nuit et jour.

Tout le canton en « profitera », fini les belles vues sur la forêt de Bas et la plaine du Forez, fini la pittoresque image du prieuré de Pommiers dans la perspective du petit pont médiéval de l'Aix. Tout cela sera bientôt encadré par ces moulins d'acier gigantesques et menaçants (6 fois la hauteur d'un château d'eau !), posés là au milieu de notre cher paysage comme des mobiles industriels monstrueux et hors d'échelle, dénaturant notre environnement et ruinant notre cadre de vie et notre santé !

**Pour contrebalancer les discours de ceux, promoteurs et élus, qui ont des intérêts économiques dans le développement des parcs industriels éoliens, un témoignage de riverain sur les nuisances vécues depuis l'implantation d'éoliennes géantes (130 m) au pied de sa maison.**

**Le promoteur promet de verser au mieux 8000 € par an au propriétaire du terrain est où implantée une éolienne, soit moins de 2% de ce que l'engin lui rapporte...**

**Le promoteur verse des impôts et des taxes à la Région, au Département, à la Communauté de communes mais seulement 3000 € par an reviennent à la commune par éolienne implantée, alors que son économie locale en supporte les retombées négatives : baisse de la fréquentation touristique, perte de la valeur du foncier, départs ou non installations de résidents...**

**Lisez ce qui suit, c'est édifiant !**

Lettre d'un habitant d'une commune rurale du Morvan où un parc industriel éolien a été implanté en 2016 : le projet de vie d'une famille anéanti humainement et financièrement...

*« Mesdames, Messieurs les Conseillers Généraux, Départementaux, Maires et Conseillers municipaux de la communauté de communes de Pouilly en Auxois et de Bligny sur Ouche*

*Je me présente, Sylvain FAUVÉ.*

*Je me permets de vous envoyer ce mail, non pas dans un esprit vindicatif ni de polémique mais pour vous informer de certains faits.*

*Je suis conseiller municipal de ma commune depuis trois mandats et j'ai approuvé comme l'ensemble des autres conseillers, l'étude de faisabilité du projet éolien déposé par la société RES.*

*Etude de faisabilité qui s'est transformée en projet définitif quelques mois après sans aucune consultation des habitants de notre village par la commune.*

*Nous habitons, mon épouse, mes trois enfants et moi-même, une maison que nous avons faite construire en 1991 sur un terrain familial situé sur la commune de **Montceau-Echarnant**.*

*A cet endroit, il y avait une ancienne maison qui appartenait à mes grands-parents et où nous venions chaque année lors des vacances scolaires.*

*Nous avions choisi de nous installer dans ce lieu pour la beauté de ses paysages, son calme et sa sérénité. Notre habitation se trouve éloignée à quelques centaines de mètres du village sur une hauteur d'où nous avons une vue magnifique sur le Morvan.*

**Le choix de ce lieu comme cadre de vie et projet de vie n'a pas été anodin.**

*Nous avons consciemment réfléchi à cette emplacement en acceptant de faire les nombreux trajets scolaires, professionnels et ceux liés aux activités de nos enfants.*

*Nous restons convaincus que notre choix de vivre en milieu rural, proche de la nature et des réalités concrètes leur sera bénéfique.*

**Au mois de mars 2016, l'implantation des cinq dernières éoliennes du parc des Portes de Côte d'Or de la société Eol Res a totalement bouleversé notre vie.**

*En effet, notre maison se trouve à 680 mètres de l'éolienne la plus proche et les suivantes ne sont pas très loin car depuis notre salle à manger nous en voyons cinq.*

**La décision et le choix du lieu d'implantation des deux dernières éolienne se sont fait en dépit du bon sens.**

**Le chef de projet de la société RES** était venu à l'époque nous rendre visite. Il était **parfaitement conscient** que l'installation de ces éoliennes aussi proches de notre maison allait nous occasionner des nuisances sonores et autres...

*Notre maison se situe en contre bas des éoliennes et aucune haie ou mur n'arrête le souffle des pales.*

*Lors de leur montage, le passage des camions, la poussière soulevée, le bruit, la vitesse ont rendu l'été 2015 invivable! Un nettoyage de la façade de notre maison n'aurait pas été un luxe !*

**Dès leur mise en service, les nuisances ont commencé.**

*Tout d'abord, lorsque les vents de Sud, Sud-Est et Sud-Ouest viennent dans la direction de notre maison, nous entendons le soufflement répétitif des pales passant devant le mât.*

*Cette nuisance sonore lancinante est d'autant plus insupportable qu'elle s'accompagne d'un bruit sourd et métallique de frottement dû aux ventilateurs de refroidissement des nacelles et de leurs clapets d'après les techniciens de RES.*

**Nous percevons ce bruit le jour comme la nuit fenêtres fermées.**

*Nous ne pouvons plus dormir les fenêtres ouvertes l'été. Imaginez nos conditions de vie!*

**Il nous arrive même d'être réveillés en pleine nuit.**

*J'attire votre attention sur le fait que ces bruits ne sont pas habituels, ils ne font pas partie de notre environnement naturel et attirent notre attention immédiatement.*

*Jusqu'à présent, le sonomètre placé devant notre maison par la société RES indiquait des niveaux sonores supérieurs à la législation en vigueur la nuit (et nous en sommes persuadé aussi le jour), malgré une interprétation des relevés favorable au promoteur car calculés à partir de moyennes.*

**Depuis chez nous, nous n'entendons pas des moyennes!**

*Fait très important, ces bruits ont provoqué dans notre famille des réveils nocturnes réguliers.*

*Mon plus jeune fils souffre depuis de maux de tête violents qui durent plusieurs jours et moi-même d'insomnie.*

*Notre état physique général s'est dégradé par manque de sommeil et l'apparition d'angoisse. Notre fils aîné étudiant à Beaune, dort aussi très mal quand il revient le week-end à la maison.*

*Par ailleurs, nous ne recevons plus correctement d'appels téléphoniques sur nos portables. Les conversations sont régulièrement coupées ou inaudibles.*

*Suite à l'installation par la société RES d'une parabole, nos problèmes de réception de la télévision ont été réglés.*

**Du fait de la proximité de ces éoliennes, notre cadre de vie a été sacrifié.** Chacun peut l'interpréter à sa manière, mais je peux vous affirmer que vivre dans un environnement non stable, en mouvement continu, où des pales tourment sans cesse, ce n'est pas reposant mais plutôt angoissant et stressant.

*Mon épouse et mes enfants n'éprouvent plus aucun plaisir à être dans notre jardin ou à se promener sur les chemins alentours.*

*Tous nos amis qui nous rendent visite sont stupéfaits de la dimension et de la proximité de ces éoliennes.*

*Nous avons proposé à la vente, notre maison, à un même agent immobilier de Beaune, avant et après l'implantation du parc.*

*Si par chance, nous pourrions encore vendre notre maison, sa valeur a chuté d'au moins 25%!*

*Dites-moi quelle personne souhaiterait investir dans une maison et risquer la santé de sa famille à moins de réaliser une bonne opération financière à court terme?*

*Faut-il développer des énergies renouvelables en sacrifiant les habitants proches des parcs éoliens?*

*L'attitude des promoteurs et des sociétés qui les financent prouve le peu d'intérêt qu'ils portent aux riverains de leur parc sauf pour ceux qui ont une éolienne sur leur propriété.*

*Dans un souci d'équité, toutes les éoliennes devraient être implantées sur des terrains communaux et tous les maires et conseillers municipaux au courant de ces projets ne devraient pas en avoir sur leur terrain par déontologie.*

*Notre expérience remet en cause les études qui minimisent les impacts sur les riverains. Ce courrier cherche à vous faire connaître les risques que vous pouvez imposer, en toute bonne foi, aux habitants de vos communes riverains des éoliennes.*

*Le parc éolien qui a détruit notre cadre de vie, dégradé notre santé et anéanti notre projet de vie financièrement et humainement a été racheté par les assurances Allianz.*

*La société RES en assure la maintenance.*

*A ce jour, nous ne savons toujours pas si ce parc est conforme à la législation en vigueur après plus de deux ans de fonctionnement.*

*Ce lundi 8 janvier, nous subissons toujours ces nuisances, mais ma famille et moi ne sommes toujours pas résignés à nous taire et continuerons à le faire savoir.*

*Nous restons à votre disposition si vous souhaitez nous rendre visite et constater par vous-mêmes nos problèmes ou bien nous appeler.*

*En espérant que vous serez attentifs à nos propos, nous vous souhaitons une année 2018 pleine de projets respectueux pour le bien de vos administrés.*

La famille Fauvé »

## POUR AGIR CONTRE LES PROJETS D'IMPLANTATION DE PARCS INDUSTRIELS EOLIENS SUR LES COMMUNES DE POMMIERS ET D'AMIONS, REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION, L'**APPRAI** :

Association pour la Protection et la promotion du  
Patrimoine Rural des vals d'Aix et d'Isable

[contact@apprai.fr](mailto:contact@apprai.fr)

<http://apprai.fr>

Tél : 06 60 41 43 91  
06 51 07 32 91

**Contactez-nous, rejoignez-nous !**

